

Avant tout type de travaux d'assainissement non collectif, ce document est à remplir et à déposer au SIEBAG accompagné des pièces jointes suivantes :

- Un plan de situation de la parcelle
- Un plan de masse précisant :
  - La position de l'habitation ;
  - L'évacuation des eaux usées ;
  - Le dispositif d'assainissement non collectif ;
  - Le/les puits, sources ou captages présents sur la parcelle.
- Une autorisation de rejet des eaux traitées
- Une servitude de passage.

**RAPPEL :** Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un organisme de contrôle chargé de vérifier la conception et la réalisation des installations d'assainissement non collectif (au sens de l'arrêté du 7 Septembre 2009 et de la norme technique XP DTU 64.1). Ce service ne fait donc pas fonction de maître d'œuvre ou de prescripteur. La responsabilité du dimensionnement et de la réalisation de la filière incombe entièrement au pétitionnaire.

**DEMANDEUR :**

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

**CONCEPTEUR-MAITRE D'ŒUVRE-ARCHITECTE :**

Nom ou Raison sociale : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

**INSTALLATEUR :**

Nom ou Raison Sociale : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

**CARACTERISTIQUES DU TERRAIN :**

Adresse du projet :  
Référence cadastrale :  
Surface de la parcelle :

Existe-t-il des puits ou sources destinés à la consommation humaine ?  OUI  NON  
Si oui, sont-ils situés à moins de 35 mètres ?  OUI  NON

En période pluvieuse, la nappe est-elle située à moins de 1 mètre de profondeur ?  
 OUI  NON

Un Certificat d'Urbanisme (CU) a-t-il été délivré ?  Oui  Non  
Si oui, N° CU..... Date : .....

Un Permis de Construire (PC) a-t-il été délivré ou déposé ?  Oui  Non  
Si Oui, N° PC..... Date : .....

| <u>Topographie</u>                              | <u>Nature du terrain</u>                 | <u>Perméabilité</u>                     |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Terrain Plat           | <input type="checkbox"/> Sable, gravier  | <input type="checkbox"/> Bonne          |
| <input type="checkbox"/> Légère pente           | <input type="checkbox"/> Argile          | <input type="checkbox"/> Moyenne        |
| <input type="checkbox"/> Pente entre 5 et 15%   | <input type="checkbox"/> Argilo-calcaire | <input type="checkbox"/> Mauvaise       |
| <input type="checkbox"/> Pente supérieure à 15% | <input type="checkbox"/> Rocher          | <input type="checkbox"/> Zone inondable |

## **CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION**

S'agit-il d'un projet de:

- Construction neuve                       Réhabilitation de l'existant

Caractéristiques du bâtiment :

- Maison Individuelle                      Nombre de chambres :.....  
 Bâtiments de plusieurs logements soit      Nombre de Chambres :.....  
 Autre type de bâtiment :                      Nombre d'usagers :.....

Rejet des eaux pluviales :

- Infiltration  
 Fossé privé  
 Récupération  
 Autres :

## **CONSULTATION DU SCHEMA D'ASSAINISSEMENT :**

La parcelle fait-elle partie du schéma d'assainissement de la commune ?  OUI       NON

Si oui, Type de sol : .....  
Filière préconisée : .....

La parcelle a-t-elle fait l'objet d'une étude de sol ?  OUI       NON

Si oui, Type de sol : .....  
Filière préconisée par le bureau d'étude : .....

**Nous vous rappelons que le pétitionnaire reste responsable des données pédologiques fournies, lorsque celles-ci ne sont pas issues d'une étude spécifique à la parcelle, réalisée par un bureau d'étude spécialisé.**

## **CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION**

PRETRAITEMENT :

- Bac à graisse (facultatif) :

Il collectera :

- Cuisine  
 Salle de bains

Volume : ..... Litres

- Fosse toutes eaux (3000 Litres minimum) :

Volume : ..... Litres

Distance par rapport à l'habitation : ..... mètres

Ventilations primaires et secondaires prévues :  Oui  Non

**Nous vous rappelons que la ventilation primaire de la fosse doit être prise sur la canalisation de chute des toilettes et devra remonter au-dessus de la toiture en diamètre 100mm. La ventilation secondaire, quant à elle, devra être prise à l'aval de la fosse toutes eaux, devra aussi remonter au-dessus de la toiture en diamètre 100 mm.**

- Préfiltre :

Incorporé à la fosse

Séparé, il collectera les eaux issues d'un bac à graisse et d'une fosse septique dans le cadre d'une réhabilitation.

Volume : ..... Litres

- Autres systèmes :.....

Type : .....

Volume : .....Litres

## TRAITEMENT

Tranchées d'épandage :

Nombre de tranchées : .....

Longueur unitaire (30 mètres linéaires maximum):.....mètres

Longueur totale :.....mètres

Lit d'épandage :

Longueur (30 mètres maximum) : .....mètres

Largeur : .....mètres

Surface : .....m<sup>2</sup>

Tertre d'infiltration

Drainé

Non drainé

Longueur : .....mètres

Largeur : 5 mètres

Surface : .....m<sup>2</sup>

Lit filtrant

Vertical drainé

Vertical non drainé

A massif de zéolithe

Longueur :..... mètres

Largeur : 5 mètres

Surface : .....m<sup>2</sup>

Autres systèmes : .....

## REJETS DES EAUX TRAITEES :

Les eaux traitées seront évacuées par :

Infiltration dans le sol

Fossé

Privé (autorisation à fournir par propriétaire de l'exutoire)

Communal (autorisation à fournir par la mairie)

Départemental (autorisation à fournir par la mairie puis par le Service Départemental des

Routes)

## ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Le pétitionnaire s'engage à :

- Respecter les règles techniques du système proposé (DTU 64.1 et arrêté du 7 Septembre 2009) ;
- Prévenir le SPANC, au moins une semaine avant la réalisation, de la date d'exécution des travaux en vue du contrôle de réalisation ;
- Réaliser les travaux qu'après réception de l'avis FAVORABLE sur le projet et conformément au projet accepté ;
- Assurer le bon fonctionnement de son installation
- Prendre connaissance que l'instruction du présent dossier est soumis à **redevance**. Celle-ci s'élève à **105 euros** (montant déterminé par le Conseil Syndical) et sera facturée par le Trésor Public de Riscle, une fois les travaux terminés.
- 

Fait à ....., le .....

Signature du pétitionnaire

## Dossier à renvoyer au SIEBAG :

SIEBAG

Service Assainissement – A l'attention de Mme BEYRIES Sandrine

Route d'Aquitaine – BP 15

32400 RISCLE

## QUELQUES CONSEILS POUR BIEN REMPLIR LA DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

### CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

Bien indiquer :

- le nombre de chambres
- la nature de l'habitation

### LE PRETRAITEMENT

Le volume de la fosse toutes eaux dépend du nombre de pièces principales (nombre de chambres de l'habitation+2) il est important d'en tenir compte pour en déterminer le bon dimensionnement.

|                              |       |      |      |  |
|------------------------------|-------|------|------|--|
| Nombre de pièces principales | 3 à 5 | 6    | 7    | + 1000 litres par pièce supplémentaire |
| Nombre de chambres           | 1 à 3 | 4    | 5    |  |
| Volume fosse (litres)        | 3000  | 4000 | 5000 |  |

De plus, il est fortement conseillé de prévoir un préfiltre. Il est souvent incorporé à la fosse.

### LE TRAITEMENT

Vous avez le choix entre différents dispositifs de traitement. Le dimensionnement de ces différents systèmes est également fonction du nombre de pièces principales.

Tranchées d'épandage :

|   |       |    |     |     |     |
|---|-------|----|-----|-----|-----|
| Nombre de pièces principales                              | 4     | 5  | 6   | 7   | 8   |
| Nombre de chambres  | 1 à 2 | 3  | 4   | 5   | 6   |
| Longueur (en m) d'épandage souterrain à faible profondeur | 60    | 90 | 120 | 135 | 150 |

- La longueur maximale d'une tranchée ne doit pas dépasser 30 mètres.
- L'ensemble des tranchées doit être obligatoirement placé horizontalement, c'est-à-dire parallèle aux courbes de niveaux ou perpendiculaire au sens de la pente sur un terrain pentu.

**ATTENTION : si votre sol a une mauvaise perméabilité : il est conseillé d'opter pour un filtre à sable.**

Filtre à sable vertical drainé :

|                              |       |    |    |    |   |
|------------------------------|-------|----|----|----|---|
| Nombre de pièces principales | 4     | 5  | 6  | 7  | + 5 m <sup>2</sup> par pièce supplémentaire |
| Nombre de chambres           | 1 à 2 | 3  | 4  | 5  |   |
| Superficie en m <sup>2</sup> | 20    | 25 | 30 | 35 |   |

**Les rejets dans les puits perdus, puits perdus, cavité naturelle ou artificielle sont interdits.**